



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Joël MEKHANTAR	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Yves PIAN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Lucien BRENOT	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Michel ROTGER	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiââ MASLOUHI
M. Rémi DELATTE	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Complexe funéraire - Rapport d'activité 2008 du délégataire du crematorium

Conformément aux articles L 1411-3 et 1413-1 du CGCT, le délégataire doit remettre, au plus tard le 1er juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation du crématorium pendant l'année écoulée.

Le rapport d'activité du crématorium se compose d'un bilan des conditions d'exécution du service délégué, des données statistiques générales et du crématorium, des données financières et d'un point sur la qualité du service. Il est joint en annexe au présent rapport.

Nombre de crémations :

Pour l'année 2008, le nombre de crémation est de 1701 (dont 33 pièces anatomiques), soit une augmentation de 11% par rapport à l'année 2007.

Le nombre de crémations a pratiquement doublé en 10 ans, il est passé de 886 en 1998 à 1701 en 2008.

Les crémations proviennent de pompes funèbres situées dans l'agglomération dijonnaise à 61 %.

Destination des cendres :

- 69% sont remises aux familles ou aux entreprises de pompes funèbres,
- 5% sont inhumées sur les différents sites cinéraires du cimetière,
- 16% sont dispersées sur les différents sites existants sur le cimetière,
- 10% restent en dépôt temporaire au crématorium.

Qualité des prestations :

Le 15 novembre une journée temps de mémoire s'est déroulée afin d'accompagner et de soutenir les familles en deuil au delà du parcours des funérailles.

Un avenant au contrat d'affermage a été signé afin de mettre en place au crematorium une prestation de traiteur à la disposition des familles pour leurs réunions suite à la cérémonie ou lors d'une commémoration.

Bilan financier pour l'année 2008:

- Produits d'exploitation : 672 408 €
- Charges d'exploitation : 603 774 €
- Impôts sur les sociétés : 23 630 €
- Résultat net : 45 002 €

Une redevance d'affermage s'élevant à 162 701,50 € et une redevance d'occupation à 150 000€ ont été reversées au Grand Dijon.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a pris connaissance de ce rapport lors de sa réunion du 11/06/09.

Vu l'avis de la commission et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

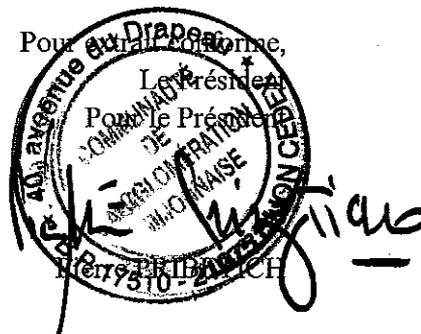
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 JUIN 2009

- de prendre acte de la présentation de ce rapport par Monsieur le Président.



Convocation envoyée le 18 juin 2009
Publié le 26 JUIN 2009
Déposé en Préfecture le



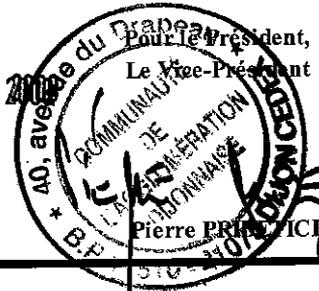
CGD

crématorium

du GRAND DIJON

Vu pour être annexé à la délibération n° 14
du Conseil de Communauté du 25 juin 2009
Dijon, le

26 JUIN 2009



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 JUIN 2009

CGD



COMPTE D'EXPLOITATION 2008
ANNEE CIVILE

COMMENTAIRES :

Chiffre d'affaires :

Le Crématorium du Grand Dijon a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 672.408€HT pour 1.701 crémations. Le chiffre d'affaires prévisionnel s'élevait à 617.965€HT (soit un écart de +54.443 € HT) pour 1.536 crémations (soit un écart par rapport au prévisionnel de +165 crémations). Par rapport à 2007, il progresse de 49.513€ soit +7,9%, alors que le nombre de crémations progresse de 11,2%

Charges :

Consommations de gaz : L'énergie facturée correspond aux factures du crématorium. Le coût pour l'année ressort à 43.736€ contre 52.961€ en 2007, soit un écart total de -9225€. Le coût par crémation en 2008 ressort à 25,71€ contre 34,61€ en 2007. La baisse est due à la fois à l'augmentation de l'activité et à des réglages spécifiques sur un des fours pour réduire le temps de préchauffage qui était auparavant exceptionnellement élevé.

Consommations d'électricité : Les consommations facturées correspondent aux factures du crématorium. La facturation pour l'année 2008 s'élève à 6.161€ (contre 3.759€ en 2007), soit 3,62€ par crémation contre 2,46€ par crémation en 2007.

Eau : La consommation facturée correspond aux factures du crématorium pour 271€ contre 706€ en 2007.

Véhicule : Les charges relatives au véhicule n'ont pas été imputées sur le Crématorium du Grand Dijon au titre de 2008.

Fournitures entretien : On y trouve pour l'essentiel des achats de produits de petit entretien.

Entretien du four : ce poste s'élève à 40.584€ en 2008 contre 39.700€ en 2007. Le prévisionnel estimait ce poste à 41.500 €. Il correspond au contrat de maintenance totale (préventive et curative).

Entretien des locaux et installations : Ces frais qui s'élèvent à 13.616€ contre 9.959€ en 2007 comprennent l'entretien du crématorium et de la vitrerie.

Assurances : Le coût des assurances a été déterminé par la Direction des assurances.

Assistance Technique : ces frais recouvrent l'assistance administrative assurée par les différents services centraux d'OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, qualité, gestion des achats, juridique, direction des travaux, direction des crématoriums...

CGD

crématorium
du GRAND DIJON

auprès de CGD. Pour 2008 ils se sont élevés à 10.917€ en 2008 contre 10.433€ en 2007.

Frais postaux et télécoms : Frais de poste, communication, fax.

Charges de personnel : Il s'agit des salaires et charges sociales pour l'année 2008 des agents de crémation titulaires ou assistants affectés au Crématorium du Grand Dijon.

Dotations aux provisions : Elles sont estimées à 6.000 € dans le compte prévisionnel. Ces dépenses n'ayant pas été engagées en 2008.

Le compte d'exploitation fait apparaître l'incidence de l'impôt sur les sociétés calculé au taux de 34,43 %.

Vu pour être annexé à la délibération n° 24
du Conseil de Communauté du 25 juin 2009
Dijon, le

26 JUIN 2009

Pour le Président,
Le Vice-Président



CREMATORIUM DU GRAND DIJON

Société par Actions Simplifiée

81, rue d'Auxonne
21000 Dijon

Rapport général du Commissaire aux comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 mars 2008

CREMATORIUM DU GRAND DIJON

Société par Actions Simplifiée

81, rue d'Auxonne
21000 Dijon

Rapport général du Commissaire aux comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 mars 2008

Monsieur l'Actionnaire,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CREMATORIUM DU GRAND DIJON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

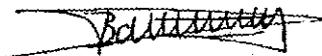
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 23 mai 2008

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Philippe BATTISTI

CREMATORIUM DU GRAND DIJON

81 RUE D'AUXONNE

21000 DIJON

Comptes annuels en Euro au 31 mars 2008

SOMMAIRE

BILAN

Bilan actif	1
Bilan passif	2

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4

ANNEXE

Règles et méthodes comptable	6
Etat des provisions	8
Etat des échéances, des créances et des dettes	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	11
Variation des capitaux propres	12
Résultats des cinq derniers exercices	13

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/03/2008</i>	<i>31/03/2007</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	30 576		30 576	40 742
Autres créances	243 117		243 117	7 419
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	91 884		91 884	89 829
ACTIF CIRCULANT	365 577		365 577	137 990
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	365 577		365 577	137 990

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/03/2008</i>	<i>31/03/2007</i>
Capital social ou individuel dont versé : 37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	1 035	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	9 738	(9 917)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	43 912	20 690
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	91 685	47 773
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 000	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	711	47
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 730	33 307
Dettes fiscales et sociales	35 874	21 129
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	191 577	35 734
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	266 892	90 216
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	365 577	137 990

Résultat de l'exercice en centimes 43 912,11

Total du bilan en centimes 365 577,14

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/03/2008</i>	<i>31/03/2007</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	635 126		635 126	158 957
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	635 126		635 126	158 957
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			6	7 174
PRODUITS D'EXPLOITATION			635 132	166 131
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			95	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			153 016	33 423
Impôts, taxes et versements assimilés			282 619	69 026
Salaires et traitements			90 987	26 474
Charges sociales			34 423	10 355
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			7 000	
Autres charges			9	1
CHARGES D'EXPLOITATION			568 149	139 279
RESULTAT D'EXPLOITATION			66 983	26 852
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 437	287
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 437	287
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			52	250
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			52	250
RESULTAT FINANCIER			2 385	38
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			69 368	26 889

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/03/2008</i>	<i>31/03/2007</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	25 456	6 199
TOTAL DES PRODUITS	637 569	166 418
TOTAL DES CHARGES	593 656	145 728
BENEFICE OU PERTE	43 912	20 690

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La société a pour objet l'exploitation et la gestion du crématorium de la Communauté de l'agglomération Dijonnaise situé RD 126 route de Chevigny 21000 DIJON, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

L'activité de la société a démarré le 2 janvier 2007 (3 mois d'activité) du 01/01/2007 au 31/03/2007.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2007 au 31/03/2008.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société OGF HOLDING, par option en date du 11 Mai 2004, a déclaré se constituer, à compter du 1^{er} Avril 2004, mère d'un groupe au sens des dispositions des articles 223A et suivants du C.G.I

CGD a donné son autorisation pour faire partie des filiales intégrées à partir du 01/04/2004

Il a été retenu pour principe le maintien de la charge d'impôt dans le résultat de la société filiale intégrée. Pour la société, la charge d'impôt est déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale

CAPITAL SOCIAL

Le capital, entièrement libéré, se compose de 3.700 actions de valeur nominale de 10 €. Cette société est détenue à 100 % par OGF.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au règlement du CRC n° 2000.06 du 07-12-2000. Il s'agit des passifs identifiés par l'entreprise pour faire face à des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables à la clôture de l'exercice sans que leurs échéances et leurs montants puissent être fixés de façon précise .

Provisions pour engagements sociaux

En application de la méthode préférentielle définie par l'avis n°97-06 du CNC, la société CGD provisionne, le cas échéant sous déduction des fonds placés auprès de compagnies d'assurance, ses engagements sociaux à prestations définies, à savoir :

- les engagements de retraite (Indemnités de Fin de Carrière),

Ces engagements font l'objet d'évaluations actuarielles annuelles sur la base de la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Les hypothèses sous-jacentes aux évaluations sont choisies de sorte à refléter l'expérience propre de la société et aussi à tenir compte des conditions économiques françaises.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	5,00 %
Taux de rendement des actifs :	4,60 %
Taux de progression des salaires , y compris l'inflation :	2,50 %

Les engagements au 31 mars 2008 sont égaux à la provision comptabilisée, soit 7.000 €.

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés d'OGF Holding dont le siège est au 31 rue de Cambrai 75019 PARIS.

PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		7 000		7 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		7 000		7 000
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		7 000		7 000
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		7 000		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 576	30 576	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	182 798	182 798	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	60 319	60 319	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	91 884	91 884	
TOTAL GENERAL	365 577	365 577	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	711	711		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	38 730	38 730		
Personnel et comptes rattachés	14 650	14 650		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 472	11 472		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	9 752	9 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	21 108	21 108		
Autres dettes	170 470	170 470		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	266 892	266 892		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/03/2008

CHARGES A PAYER	52 839,00
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	24 476,78
40814800 FAR F/SS AP - SIEGE	24 476,78
DETTES FISCALES ET SOCIALES	28 362,22
42820000 DETTES PROV CONGES PAYES	8 774,72
42850000 AUTRES DETTES SOC.PROV	1 002,09
42860000 PROVISIONS BONUS & PRIMES	553,60
42860100 PROVISIONS HEURES SUPPLEM.	134,77
42860200 CHARGES DE PERSONEL A PAYER	4 184,41
43820000 DETTES PROV CH SOC C. PAYES	3 672,28
43860000 PROV C.S./BONUS & PRIMES	231,68
43860100 PROV.CH.SOC.HEURES SUPPL.	56,40
44861000 FORMAT.PROFESSIONNELLE	111,69
44861200 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	138,08
44864000 ETAT TAXE PROFESSIONNELLE	9 502,50
TOTAL DES CHARGES A PAYER	52 839,00

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/03/2008

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	91 884,04
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	91 884,04
48600000 CHGES CONSTATEES D AVANCE	91 884,04
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	91 884,04

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		47 773
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		47 773
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Résultat de l'exercice		43 912
	SOLDE	43 912
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		91 685